

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

4 juin 2007 Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 4 juin 2007 à 19h30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.

Présences Sont aussi présents, les conseillers suivants : Martin Landreville, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.

Autres présences La directrice générale, Jacqueline Chisholm, et dix-huit citoyens sont aussi présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire Réal Pelletier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

1. Prière

ADMINISTRATION

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2007
4. Comptes du mois payés et à payer
5. Dépôt du rapport trimestriel
6. Dépôt à terme
7. Location du 450 chemin Bradley
8. Congrès 2007 de la FQM
9. Règle proportionnelle et évaluation des bâtiments municipaux
10. Nomination d'un représentant de la municipalité à la vente pour taxes du 14 juin prochain

SECURITÉ PUBLIQUE

11. Rapport du chef pompier
12. Logiciel de gestion en sécurité incendie
13. Mandat au service de protection contre l'incendie pour un sondage de prévention tel que stipulé au schéma de couverture de risques

VOIRIE MUNICIPALE

14. Rapport de l'inspecteur municipal
15. Fauchage des bords de chemins
16. Demande d'installation de barrières aux Douanes de Morse's Line
17. Programme d'entretien préventif (PEP) pour les camions
18. Reprise des chemins Solomon et du Sphinx
19. Nettoyage des abords de l'avenue Champlain

HYGIENE DU MILIEU

20. Raccordement des eaux pluviales
21. Offre de services de la MRC du Haut-Richelieu pour le recyclage
22. Rencontre du comité de suivi pour le recyclage
23. Collecte de gros rebuts

URBANISME ET ZONAGE

24. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
25. Nomination d'un président et d'un secrétaire pour le CCU

LOISIRS ET CULTURE

26. Modifications aux services horticoles
27. Bilan financier et aide financière pour FeFiMoSA
28. Demande de contribution financière par le carrefour culturel
29. Projet de parc-école accepté par la Commission Scolaire du Val-des-Cerfs
30. Projet de ballon-paniers
31. Lancement des « Carnets de Brome-Missisquoi »

AFFAIRES EXTERIEURES

32. Rapport de la MRC
33. Participation au Tournoi de Golf de Bedford
34. Divers
 - Toilette au quai
 - Maire-suppléant
 - Ventes de garage
 - Comité de pompiers
 - Aménagement du quai
 - Emploi d'été
 - Séance de août

35. Levée

07-06-2290 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

07-06-2291 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : Le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2007 soit adopté tel que rédigé et lu par les membres du Conseil en apportant une correction à la résolution 07-05-2267, résolution appuyée par monsieur Clément Galipeau.

ADOPTÉ

4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN MAI 2007 : 9 549.83 \$

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN MAI 2007 :

C700246	Société Canadienne des Postes	36.16
C700247	C.O.M.B.E.Q.	256.39
C700248	Fabrique Notre-Dame de Lourdes	500.00
C700249	Camion Excellence Peterbilt inc.	1 146.47
C700250	Ass. Chefs en sécurité incendie du Qc	376.04
C700251	Grant Symington	120.07
C700252	Petite caisse	305.84
C700253	Sun Café Philipsburg	17.44
C700254	La Tournée des 20	175.00
C700255	Petite caisse	176.99
C700256	Maxime Poirier	84.78
I007057	Receveur General	1 407.84
I007058	Ministre du revenu	2 839.36
I007059	Hydro Québec	36.29
I007060	Hydro-Québec	253.27
I007061	Hydro-Québec	255.60
I007062	Bell Canada	240.21
I007063	Bell Canada	87.73
I007064	Bell Canada	220.87
I007065	Telus	380.72
I007066	Bell Canada	84.46
I007067	Bell Canada	234.47
I007068	Hydro-Québec	154.21
I007069	Hydro-Québec	417.84
I007070	Hydro-Québec	231.87
I007071	Hydro-Québec	27.02
I007072	Hydro-Québec	38.22
I007073	Hydro-Québec	723.72
I007074	Hydro-Québec	131.07
I007075	Hydro-Québec	71.72

Total des comptes payés 11 031.67 \$

LISTE DE COMPTES À PAYER :

C700257	Luc Marchessault	338.52
C700258	Jacques Pelletier	20.00
C700259	CMP Mayer inc.	159.53
C700260	Laboratoire d'analyses S.M. inc.	430.73
C700261	M.R.C. Brome-Missisquoi	160.00
C700262	Ville de Bedford	775.00
C700263	Régie Intermun. Élimination déchets	3 064.34
C700264	Christiane Dubé	72.00
C700265	Arlette Arpin	72.00
C700266	M.R.C. du Haut-Richelieu	1 795.54
C700267	Aquatech Société de Gestion de l'eau inc.	1 294.66
C700268	Nopac ENVIRONNEMENT	5 203.23
C700269	Équipement Laguë Pike-River inc.	128.09
C700270	Maxime Poirier	267.68
C700271	Formules d'Affaires CCL	87.74
C700272	Compo Haut-Richelieu	1 367.40
C700273	Papeterie Coupal (2006) inc.	58.85
C700274	Municipalité de Notre-Dame de Stanbridge	180.00
C700275	Sylvie Ditcham	1 000.00
C700276	CDS Produits de Bureau inc.	52.34
C700277	Corporation Informatique Bellechasse	28.49
C700278	J.O. Lévesque Ltée	505.80
C700279	Soudures Robert Brault inc.	599.29
C700280	Pièces d'Autos de Bedford	56.79
C700281	Rainville Automobile (1975) inc.	90.86
C700282	Motosport G&L enr.	205.75
C700283	Philipsburg Transit Ltée	120.59
C700284	R.Nichols Distributors inc.	133.64
C700285	G.D.B. inc.	49.42
C700286	Equipement Medical Rive-Nord inc.	69.29
C700287	Areo-Feu Ltée	1 149.21
C700288	Acklands Grainger inc.	5 618.27
C700289	Service Sanitaires G.Campbell inc.	136.74
C700290	L'Homme & Fils enr.	364.62
C700291	Corp. Bassin Versant Baie Missisquoi	500.00
C700292	Services sanitaires Deslandes inc.	1 002.76
C700293	Atelier de Mécanique Mobile de l'Estrie	1 055.41
C700294	Groupe Maska inc.	535.49
C700295	Würth Canada Limitée	314.37
C700296	Kemira Water Solutions Canada inc.	796.45
C700297	Grant Symington	328.02
C700298	Alfred Lepore	586.32
C700299	Ministre des finances	90 761.00
Total des comptes à payer		<u>121 536.23 \$</u>

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Directrice générale

07-06-2292 Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : Les comptes ci-haut mentionnés au montant de 9 549.83 \$, de 11 031.67 \$ et de 121 536.23 \$ soient acceptés et payés, ainsi que les factures suivantes;

- Dynamic OnLine Marketing Corp. : 212.00 \$ pour 20 couteaux de poche
- Concassage Pelletier inc. : 1 367.16 \$ pour de la pierre de rechargement

ADOPTÉ

5. **DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL**

Le rapport budgétaire trimestriel est déposé par la directrice générale.

6. **DÉPÔT À TERME**

Un virement de 300 000 \$ dans un dépôt à terme payant 3,79 % annuellement, rachetable en tout temps, a été effectué le 16 mai 2007.

07-06-2293

7. **LOCATION DU 450 CHEMIN BRADLEY**

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité accepte de conclure une entente avec Madame Sylvie Smith pour la location du 450, chemin Bradley, aux conditions suivantes :

La municipalité de Saint-Armand accepte de louer un local au Centre communautaire appartenant à la municipalité de Saint-Armand et situé au 450, chemin Bradley à Saint-Armand à Sylvie Smith pour la somme annuelle de 3 600 \$ soit 300 \$ par mois payable au nom de la municipalité de Saint-Armand, le premier de chaque mois.

Advenant la fermeture temporaire du commerce pendant les mois de janvier, février et mars, le montant du loyer sera de 150 \$ par mois.

Une garantie financière, équivalant à 3 mois de loyer, est exigée, soit un montant de 900 \$. La date d'échéance pour le paiement de ladite garantie financière est le 1^{er} janvier 2008.

Le but de la location est strictement pour la tenue d'un commerce de restauration sans friture, tel que proposé par Madame Sylvie Smith.

Le locateur assurera les frais pour le chauffage, l'eau chaude et le déneigement du stationnement.

En contrepartie, le locataire assurera les frais d'électricité ainsi que le déneigement du balcon, de l'entrée et de l'escalier face à sa porte d'entrée.

La taxe pour le service de cueillette des ordures et de collecte sélective est assumée par le locataire.

Toutes les dépenses relatives au commerce sont aux frais du locataire.

Aucune affiche ne sera autorisée sur les murs du bâtiment.

Le locataire a un droit d'accès au terrain en ligne avec les dimensions du local.

Le locataire a le droit d'attacher le chien d'un client, le temps de sa visite du commerce, à l'extérieur sur le gazon à l'arrière.

Le locataire devra fournir la preuve qu'il détient une police assurance responsabilité commerciale de 1 000 000 \$.

L'indexation sera de 10 \$ par mois à chaque année.

L'opération du commerce sera de façon continue sans interruption, c'est-à-dire que si le commerce ferme définitivement les portes, la présente entente prend fin.

La présente entente est transférable, pour un usage identique, sur l'approbation du Conseil municipal seulement. Une garantie financière, soit un montant équivalent à 3 mois de loyer, sera exigée du nouveau locataire.

Advenant la fin de la présente entente, le local devra être remis dans les mêmes conditions qu'il a été pris lors de la signature du bail initial, soit le 19 janvier 2004.

La présente entente est d'une durée de un (1) an et prend effet à compter du 1^{er} juillet 2007 pour se terminer le 30 juin 2008 La présente entente est renouvelable automatiquement à moins d'un avis transmis par courrier recommandé par une des parties trente (30) jours avant l'expiration du terme.

QUE : Monsieur Réal Pelletier, maire, et Jacqueline C. Chisholm, directrice générale, soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉ

8. CONGRÈS DE LA FQM

Des chambres seront réservées pour le Congrès 2007 de la FQM, par l'entremise de la MRC, pour Réal Pelletier, Marielle Cartier et Ginette Lamoureux Messier.

9. RÈGLE PROPORTIONNELLE ET ÉVALUATION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Une évaluation des coûts de reconstruction sera demandée à un contracteur.

07-06-2294

10. NOMINATION D'UN REPRESENTANT DE LA MUNICIPALITE A LA VENTE POUR TAXES DU 14 JUIN PROCHAIN

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Martin Landreville
et résolu

QUE : Madame Jacqueline Chisholm, directrice générale, soit nommée pour représenter la Municipalité de Saint-Armand à la vente pour taxes le 14 juin 2007.

ADOPTÉ

11. RAPPORT DU CHEF POMPIER

- La génératrice à la caserne n'ouvre pas les portes.
- Le chauffe-eau à la caserne n'est toujours pas installé.
- Le chef s'informe du règlement de brûlage.

07-06-2295

VENTE DE GARAGE COMMUNAUTAIRE DES POMPIERS VOLONTAIRES

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : L'avenue Champlain soit fermée de la rue James à la rue Léger de 6h à 15h le 30 juin prochain lors de la vente de garage communautaire organisée par les pompiers volontaires.

ADOPTÉ

12. LOGICIEL DE GESTION EN SÉCURITÉ INCENDIE

Sujet reporté à une séance ultérieure.

07-06-2296 13. MANDAT AU SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE POUR UN
SONDAGE DE PRÉVENTION TEL QUE STIPULÉ AU SCHÉMA DE
COUVERTURE DE RISQUES

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Martin Landreville
et résolu

QUE : la municipalité mandate le service de protection contre l'incendie de Saint-Armand pour effectuer un sondage de prévention tel que stipulé au schéma de couverture de risques en incendie.

ADOPTÉ

14. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

L'inspecteur fait son rapport verbalement.

07-06-2297 15. FAUCHAGE DES BORDS DE CHEMINS

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : Patrice Fontaine soit engagé pour effectuer le fauchage du bord des chemins au coût de 57.00\$ de l'heure.

ADOPTÉ

07-06-2298 16. DEMANDE D'INSTALLATION DE BARRIÈRES AUX DOUANES DE
MORSE'S LINE

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Martin Landreville
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand autorise les travaux d'installation de barrière projetés par l'Agence des Services frontaliers du Canada au poste de douanes de Morse's Line à condition que l'installation, l'entretien et tous autres coûts rattachés aux nouvelles installations restent la responsabilité de l'Agence des Services frontaliers du Canada.

ADOPTÉ

07-06-2299 17. PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF (PEP) POUR LES CAMIONS

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Martin Landreville
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand fasse une demande d'adhésion au Programme d'Entretien Préventif (PEP) pour ses véhicules;

QUE : soit autorisé le paiement des frais de 75 \$ pour l'analyse de la demande;

QUE : le maire Réal Pelletier et la directrice générale Jacqueline Chisholm, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité les documents afférents au Programme d'entretien préventif (PEP).

ADOPTÉ

07-06-2300

18. REPRISE DES CHEMINS SOLOMON ET DU SPHINX

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand mandate Me Annick Dalpé pour préparer un acte d'achat au coût de 500 \$, afin d'acquérir pour 1 \$ les chemins Solomon et du Sphinx.

ADOPTÉ

19. NETTOYAGE DES ABORDS DE L'AVENUE CHAMPLAIN

Quelques propriétés seront ciblées sur l'avenue Champlain et la rue South afin qu'elles soient nettoyées.

20. RACCORDEMENT DES EAUX PLUVIALES

Aucune résolution.

21H00 PÉRIODE DE QUESTIONS

Huguette Lavigueur : - s'informe du nouveau programme de 1,2 M \$ annoncé pour améliorer l'eau du lac
- s'informe du rapport sur les îles flottantes

Guy Florent : - se plaint des nombreux rebuts à l'entrée de la municipalité par le chemin Champlain
- S'informe des cabanes à pêche démenagées mais encore vues du chemin
- S'informe du bois qui arrive du lac

Stéphan Blais : - s'informe pour avoir une toilette près du lac

Denise Guilbault : - se plaint de la malpropreté du village de Philipsburg, rue Léger, autour du court de tennis, sur le quai
- Aimerais fleurir le quai, s'informe pour avoir des bancs

Daniel Boulet : - s'informe pour que le Journal Le Saint-Armand puisse avoir l'information disponible à l'Hôtel de Ville photocopiée gratuitement

07-06-2301

Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : l'information provenant de l'Hôtel de Ville soit photocopiée gratuitement pour le Journal Le Saint-Armand.

ADOPTÉ

- Josiane Cornillon : - s'informe sur le projet sur la gare
- Pierre Lefrançois : - s'informe des mandats confiés au CCU
- s'informe de la vision du Conseil face à une politique familiale
- s'informe si le CCU sera consulté sur le projet de rénovation de l'ancienne gare
- Martine Viviers : - félicite le Conseil pour les améliorations au stationnement Municipal
- Informe le Conseil sur le programme « Mousquetaires de l'eau »
- Jean Trudeau : - s'informe du service internet à haute vitesse
- s'informe de l'entretien du chemin St-Armand
- s'informe des bulletins municipaux
- Madame Neveu : - s'informe du budget alloué à la revitalisation du quai
- 2 stagiaires provenant de la France embauchés par la Corporation Bassin Versant Baie Missisquoi, s'informent si la municipalité a des projets pour eux

07-06-2302

21. OFFRE DE SERVICES DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU POUR LE RECYCLAGE

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Martin Landreville
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte l'offre de renouvellement d'entente intermunicipale relativement à la collecte des matières recyclables pour les années 2008, 2009, et 2010, sans le service à la clientèle, au tarifs suivants :

Proposition / année	Coût collecte & transport	Service clientèle	Frais de traitement	S-total (avant taxes)	COÛT sans service à la clientèle
2008	26,40 \$	4,25 \$	9,81 \$	40,46 \$	36,21 \$
2009	27,48 \$	4,42 \$	10,21 \$	42,12 \$	37,69 \$
2010	28,08 \$	4,52 \$	10,43 \$	43,03 \$	38,51 \$
2009	4,09 % augmentation calculée par l'entrepreneur				
2010	2,18 % augmentation calculée par l'entrepreneur				

ADOPTÉ

22. RENCONTRE DU COMITÉ DE SUIVI POUR LE RECYCLAGE

Une rencontre du comité de suivi pour le recyclage aura lieu mardi le 12 juin 2007 à 19h à la Salle communautaire de Saint-Armand et la conseillère Marielle Cartier sera présente.

23. COLLECTE DE GROS REBUTS

1^{er} suggestion : 2 collectes de gros rebuts par année
combien pour une tournée ?

2^{ième} suggestion : un règlement concernant l'obligation de louer un conteneur pour toute personne faisant une demande de permis de rénovation ou de construction ou d'obtenir un reçu de l'endroit ayant reçu les rebuts.

24. **RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

Rapport déposé.

07-06-2303 25. **NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE POUR LE CCU**

PRÉSIDENT

Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : Monsieur Robert Trempe soit nommé président du CCU.

ADOPTÉ

07-06-2304 **SECRÉTAIRE**

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : Monsieur Martin Landreville soit nommé secrétaire du CCU.

ADOPTÉ

26. **MODIFICATION AUX SERVICES HORTICOLES**

Aucune résolution.

07-06-2305 27. **BILAN FINANCIER ET AIDE FINANCIÈRE POUR FEFIMOSA**

CONSIDÉRANT : le bilan financier 2006 déposé par FeFiMoSA;

En conséquence,

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité autorise le paiement de 3 500 \$ à FeFiMoSA pour l'édition de 2007 du festival tel que stipulé à la résolution numéro 06-11-2160.

ADOPTÉ

07-06-2306 28. **DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE PAR LE CARREFOUR CULTUREL**

Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la municipalité accepte de participer financièrement au comité du Carrefour Culturel pour un montant de 500 \$ sur présentation de factures.

ADOPTÉ

29. **PROJET DE PARC-ÉCOLE ACCEPTÉ PAR LA COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS**

La commission Scolaire du Val-des-Cerfs a accepté de contribuer au projet de parc-école avec un montant de 4 483 \$ représentant 33 1/3 % du coût du projet.

30. **PROJET DE BALLON-PANIER**

Sujet reporté en juillet.

31. **LANCEMENT DES « CARNETS DE BROME-MISSISQUOI »**

Les membres du Conseil ont reçu un « Carnet de Brome-Missisquoi ». Les « Carnets » sont disponibles à l'Hôtel de Ville au coût de 6 \$.

32. **RAPPORT DE LA MRC**

Le projet d'aménagement des bandes riveraines déposé par Monsieur Richard Lauzier du MAPAQ a été accepté avec un budget de 1,2 M \$. Le projet comprend 675 acres, soit une bande de 10 mètres, laquelle fera l'objet d'une compensation aux cultivateurs.

Il y a opposition au projet d'éoliennes : le projet pourrait causer des entraves au système de communication des pompiers.

07-06-2307 33. **PARTICIPATION AU TOURNOI DE GOLF DE BEDFORD**

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la municipalité accorde un don de 100 \$ pour la tenue du tournoi de golf de la Ville de Bedford le 6 juin prochain.

ADOPTÉ

07-06-2308 34. **DIVERS**

TOILETTE AU QUAI

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité loue une toilette sèche et la fasse installer au quai.

ADOPTÉ

07-06-2309 **MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : La conseillère Ginette Lamoureux Messier soit nommée maire-suppléant pour la période du 5 juin au 3 décembre 2007 et soit signataire des chèques en l'absence du maire.

ADOPTÉ

VENTE DE GARAGES

Le règlement de zonage du secteur Philipsburg ne comporte aucune disposition sur les ventes de garage. Peut-on adopter un R.C.I. ?

EMPLOI D'ÉTÉ

Conservation Baie Missisquoi a été acceptée pour un employé subventionné pour la période estivale 2007.

- 07-06-2310** Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller Serge Courchesne, à l'effet qu'il ou un autre membre de ce Conseil proposera l'adoption d'un règlement devant porter le numéro 74-07, RÈGLEMENT MODIFIANT LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE AOÛT 2007.

COCKTAIL POUR ST-CAMILLE DURANT LE FEFIMOSA

La municipalité de Saint-Armand accueillera les représentants de la municipalité de St-Camille avec un cocktail durant le FeFiMoSA.

- 07-06-2311** 35. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 23H40

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier